

## Conseil d'école du 25 juin

Personnes présentes : Mmes Belair, Gouris, Eugène, Courty, Pierret, MM Sauvage, Gouris, enseignants – MM Boucher, Lefort, Descarrier, Mme Robert, parents d'élèves – M. Gouault, maire de Bétheniville – Mme Jurovitch, représentante du Pôle de Pontfaverger – Mme Durand, DDEN

Personnes excusées : Mme Huet, parent d'élève – Mme Jacques, directrice du pôle de Pontfaverger

### **1. Sorties et actions pédagogiques menées depuis précédent conseil d'école**

- Concours AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) : 5 élèves de CM2 ont été récompensés pour leur poésie, la remise de prix a eu lieu le lundi 21 juin à 11h à l'école.

- Un livre offert par le Ministère de l'Education Nationale (recueil de fables de La Fontaine) sera remis aux CM2 d'ici la fin de l'année scolaire

- Défi-Arts : la classe de CP a participé à cette opération qui n'est plus un concours depuis cette année. Il s'agit d'un parcours de jeux sous forme de Padlet organisés autour de différents thèmes : les vitraux de la cathédrale de Reims/ l'opéra Bouffe / la peinture de Matisse / la musique électro

- Une représentation théâtrale a eu lieu le 22 juin à la salle des fêtes de Pontfaverger comme aboutissement du PAG théâtre des classes de CM1 et CM2. Les 2 classes de Bétheniville ont présenté leur pièce à 2 classes du collège de Pontfaverger.

Une randonnée était prévue pour se rendre à Pontfaverger, la météo peu clémente ne l'a pas permis. Merci aux parents qui ont fait du covoiturage...

- Les classes de CP et CE1 sont parties en randonnée le vendredi 25 juin, les élèves ont parcouru 9 km le matin, pique-niqué puis fini par 3 km l'après-midi.

- Une sortie à la cathédrale de Reims et au Palais du Tau est prévue le jeudi 1<sup>er</sup> juillet pour les CP et CE2 , le bus est financé par le Pôle ( 282,66 €) et les entrées par la Coopérative scolaire (232 €)

- l'intervention de l'ADETEEP a finalement eu lieu le 18 mai : la thème de la sécurité dans le bus a été abordé dans toutes les classes (maternelles et élémentaires). Malheureusement, les élèves de PS n'ont pas pu faire la simulation dans le bus, celui-ci étant reparti suite à un malentendu.

- Une exposition des travaux d'Arts Plastiques des GS a eu lieu dans la salle de motricité les 24 et 25 juin.

- Les élèves de PS et MS ont participé au Concours national « Jardin gourmand » : un jardin a été mis en place des carrés potagers, des photos ont été envoyées.

## **2. Point coopérative scolaire**

Les 2 coopératives scolaires fusionneront après le 30 septembre, date de clôture des comptes pour une année scolaire. A la date du 25 juin, il reste environ 11 000 € sur le compte de l'élémentaire et 2 200 € sur le compte de la maternelle.

Mme Courty rappelle qu'une partie de l'argent disponible sur le compte est réservée aux classes de découverte qui, nous l'espérons, pourront de nouveau être envisagées l'an prochain.

Mme Belair précise que l'argent du compte de la maternelle est, quant à lui, destiné à financer les sorties et les jeux des classes.

La cotisation demandée aux familles à la rentrée sera : 10 € pour un enfant, 18 € pour 2 enfants et 25 € pour 3 enfants.

## **3. Rentrée scolaire 2021**

- Le site educonnect, site permettant l'accès au livret scolaire, sera généralisé pour les parents d'enfants en élémentaire à la rentrée, Mme Pierret donnera plus d'informations aux parents des CP en septembre, les autres familles étant déjà familiarisées à l'utilisation du site.

- effectif : 15 CP / 21 CE1 / 20 CE2 / 17 CM1 / 21 CM2 répartis en 4 classes soient 94 élèves en élémentaire et 26 PS / 9 MS / 16 GS répartis en 2 classes soient 51 élèves.

### **- Les sorties et activités prévues**

- pour les classes de PS et MS/GS : une sortie au parc Argonne Découverte le 15 octobre

- pour les classes de CP/ CE1 et CE1/ CE2 : 2 sorties à Haybes sur une journée à l'automne puis à l'hiver, et enfin un séjour de 3 jours au printemps

- CM1 CM2 : des sorties sont à l'étude sur une journée ou sous forme d'un séjour de plusieurs jours, peut-être un nouveau travail sur le théâtre avec intervention d'un comédien financée par la coopérative scolaire

- en partenariat avec la bibliothèque de BTV, les classes de CE2/CM1 et CM2 pourront rencontrer un auteur, Carine Prache, en octobre

- les séances de piscine : les CE2/CM1 et les CM2 iront au premier trimestre le jeudi après-midi du 13 septembre au 3 décembre, les CP/CE1 et CE1/CE2 iront le vendredi matin du 14 mars au 3 juin.

- le vendredi 1<sup>er</sup> octobre, le photographe sera présent à l'école.

## **4. Divers**

- Un stage de soutien scolaire est prévu du 23 au 27 août pour les CM1 et CM2 concernés

- L'utilisation du blog/ Espace Numérique de Travail « ONE » sera financé par le Grand Reims à la rentrée

- Le responsable informatique au niveau du Pôle a informé Mme Pierret de l'installation de 2 TNI pendant les vacances scolaires dans les classes de CP/ CE1 et CE2/CE2. Les enseignants concernés demandent s'il est possible qu'un tableau blanc effaçable à sec puisse être installé en complément (tableau récupéré au verso des tableaux à craies). L'école sera également équipée d'un photocopieur couleur d'ici la fin de l'année civile.

- Par ailleurs, les enseignants viennent d'être informés que toute demande de bus devra désormais parvenir au Pôle 3 mois avant la date de sortie. Cela semble compliqué de prévoir 3 mois avant certaines sorties : cinéma, spectacles tels que Méli-Mômes, rencontre sportive (scolarugby, tennis à l'école)... Etant une école de campagne, le groupe scolaire de Bétheniville ne peut recourir qu'à ce mode de transport pour accéder aux lieux de culture, ce qui n'est pas le cas des écoles rémoises qui ont accès à des bus de ville. De nouveau la campagne est pénalisée.

Voici la réponse apportée par Mme Jacques par mail le lundi 28 juin :

**« il s'agit d'un marché Grand Reims, pris par la Direction des transports, si le délai demandé est de 3 mois, c'est pour éviter les commandes de dernière minutes et permettre ainsi une meilleure planification pour le transporteur. Cela ne sert à rien de vouloir revenir dessus, ce sont des règles imposées à tous. »**

- Les enseignants demandent s'il serait possible d'harmoniser les règles de vie école/ périscolaire : règles de cour, pas de ballon dans les couloirs, montage et démontage des structures de jeux dans le jardin utilisé par les maternelles, vigilance quant à l'utilisation du matériel purement scolaire, alerter les parents en cas de souci entre élèves, et alerter également les enseignants car un conflit sur le temps périscolaire peut avoir des répercussions sur la vie de classe.

Voici la réponse apportée par Mme Jacques par mail le lundi 28 juin :

**« ce qui se passe dans le périscolaire concerne le périscolaire et non les affaires scolaires. Nous respectons les locaux et le protocole. A chaque conseil d'école, il faut que l'on se justifie sur nos activités. Nos agents sont formés, encadrés et font le nécessaire avec les parents si besoin. Les locaux étant partagés, il est nécessaire qu'il y ai une bonne communication sans toutefois interférer sur le domaine de compétence de chacun. »**

- Mme Belair évoque l'absence d'une ATSEM qui a été absente et non remplacée sur le temps scolaire mais remplacée sur le temps périscolaire et le temps de ménage.

Voici la réponse apportée par Mme Jacques par mail le lundi 28 juin :

**« les agents doivent prendre leur rendez-vous médicaux hors temps de travail, si elles ne le font pas, nous ne pouvons pas les remplacer car, comme je vous l'ai déjà dit, je n'ai pas des agents**

**disponibles au pôle qui attendent pour travailler. Nous nous efforçons de mettre des agents uniquement pour le nettoyage, cela permet d'avoir un bon suivi du protocole sanitaire. »**

- Mme Belair aimerait savoir où sont passées les 4 ou 5 petites tables empruntées par le Pôle en salle de motricité. Des tables ont été rapportées mais ce ne sont pas les bonnes.

- Concernant l'aménagement de la cour de récréation, les enseignants demandent s'il serait possible de fixer des bancs sous le tilleul (3 ou 4) pour que les élèves puissent bénéficier de l'ombre lors de fortes chaleurs. Serait-il possible également de transférer la mangeoire utilisée pour les plantations et collée au cerisier dans le jardin dans la cour ( côté école maternelle) ?

- Les travaux à prévoir pendant les vacances :

- sanitaires : 1 toilette chez les filles ne fonctionnent plus et est utilisé comme stockage, peut-il être de nouveau fonctionnel à la rentrée ?

- la gouttière de l'église est décrochée côté cour de récréation

- les barrières présentes sous le préau depuis la rénovation des vitraux de l'église peuvent-elles être retirées

- nettoyage de la cour, nettoyage des différentes structures de jeux présentes dans la cour et le jardin

- des branches du tilleul mortes auraient besoin d'être coupées pour éviter toute chute intempestive dans la cour.

- peinture de la classe de GS : quand est-elle prévue ?

Voici la réponse apportée par Mme Jacques par mail le lundi 28 juin : **« Laurent interviendra dès qu'il le pourra, la peinture de la classe de Mme Gouris sera faite aux vacances de la Toussaint. Pour le déplacement de la mangeoire, il faudra assurer la surveillance des enfants car cela peut être un danger pour les enfants (si ils montent dessus ou tombent dessus). »**

Compte rendu rédigé par Mmes Pierret et Belair le 29 juin 2021